

## MOTIFS DE DÉROGATION

En application de la circulaire ministérielle n° 2013-060 du 10 avril 2013, les motifs de dérogation sont examinés dans l'ordre de priorité suivant :

Motif de dérogation	Pièce justificative à fournir
1. Élève en situation de handicap	Copie du P.P.S. ou notification de la MDPH
2. Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical sous pli confidentiel comportant le nom de l'élève (à ne pas décacheter et à transmettre à la division des élèves)
3. Élève boursier sur critères sociaux	Avis d'imposition 2015 sur les revenus de l'année 2014 (se référer au barème 2015)
4. Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	Certificat de scolarité (attestant d'une scolarité dans le même établissement)
5. Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile (copie de l'attestation notariée ou bail)
6. Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	Courrier explicatif : sont saisis dans cette rubrique tous les élèves demandant une formation particulière hors de leur collège de secteur : - classe à horaires aménagés - section sportive - LV2 de continuité - internat de la réussite
7. Autre motif	Courrier explicatif

**Attention :** si aucun justificatif n'est fourni au directeur d'école, la demande de dérogation est saisie comme « autre motif » (7).